

un bâtard adultérin de ce prince. Ceionius mort, Hadrien rétablit en 138 le principe de la succession héréditaire à l'Empire ; Antonin, devenu par son mariage neveu de l'impératrice Sabine et de Matidie la Jeune (que des inscriptions appellent *matertera imp. Antonini Pii*, cf. par ex. plus haut, n° 35), apparaît comme « le fidéicommissaire » d'un principat dévolu par ayanee à Lucius Verus, qu'Hadrien considère comme son petit-fils, et à Marc Aurèle, petit-fils du beau-frère d'Hadrien, M. Annius Verus, et descendant en

droite ligne du père de Trajan.

P. 322-323. J. Doise. Les fonctionnaires dans l'empire d'Occident au début du règne d'Honorius. Listes commentées des chefs militaires, des consuls et hauts fonctionnaires, des gouverneurs.

Id., LII, 1950.

P. 77-89. J. Guey. A *Leptis Magna*, sur le nouveau forum sévérien. Base dont une des faces portel'inscription de l'*Ann. épigr.*, 1948, n° 6 a et dont la face opposée présente le texte suivant :

188)

FLAVIANII V · C ·

NICOMACHO FLAVIANO AGENTIS  
TVNC VICEM PRAEFECTORVM PRAE  
TORIO PÉR AFRICANAS PROVINCIAS  
5 PVBESCENTE ROMANI NOMINIS GLO  
RIA ET VIGENTE FORTVNA  
DOMINORVM PRINCIPVMQ NOSTRORVM  
VALENTIS GRATIANI ET VALENTINIANI  
PERPETVORVM SEMPER AVGGG ET VBIQ  
IO VINCENTIVM LEPCIMAGNENSIS  
FIDELIS ET INNOCENS ORDO CVM PO  
PVLO PRAESTANTISSIMO PATRONO  
VOTIS OMNIBVS CONLOCAVIT

L. 2 : lire *agenti* < s >.

Virius Nicomachus Flavianus, « grand noble païen » du iv<sup>e</sup> siècle, fut nommé vicaire d'Afrique en 376 et reçut un successeur avant le 1<sup>er</sup> juin 378 ; il fut plus tard préfet d'Italie, et, ayant pris le parti d'Eugène, périt à la bataille du *Fluvius Frigidus* (5-6 septembre 394).

Pendant son vicariat, il eut surtout à s'occuper des suites du « scandale de Romanus » en Tri-

politaine. Notre texte confirme et complète le récit d'Ammien Marcellin (XXVIII, 6, 1-30). L'*ordo* de *Leptis* proclame son innocence (l. 11) envers l'empereur, que la ville fidèle comme elle le doit en vertu de son titre (*Ann. épigr.*, 1948, n° 2 ; plus loin, n° 206) n'a pas cherché à abuser en incriminant le *comes Romanus* et son incurie dans la défense contre les Austuriens.